

## L'affaire Foullah contre la FTFA s'envenime, l'entourage du sénateur dénonce un « complot politique »

Le dossier qui oppose Foullah à la FTFA ne cesse de prendre de l'ampleur, et la tension monte d'un cran à chaque nouvelle étape. Du côté du sénateur, on ne parle plus seulement d'un simple différend : son entourage dénonce ouvertement ce qu'il présente comme un « complot politique ». Autrement dit, pour les proches de l' élu, ce ne serait pas une affaire ordinaire qui suit son cours normal, mais bien une manœuvre concertée, montée de toutes pièces contre lui.

Cette sortie traduit un durcissement net de la position du camp Foullah. On ne se contente plus de contester les faits ou la procédure : on remet en cause l'intention même de ceux qui portent l'accusation. Le conflit, qui opposait jusqu'ici deux parties autour d'un litige, se double désormais d'une lecture politique, où chacun soupçonne l'autre d'arrière-pensées.

Reste à savoir jusqu'où cette escalade ira. Une chose est sûre : l'affaire, loin de se tasser, s'installe dans la durée et gagne en intensité, au point que le débat semble désormais dépasser le seul cadre juridique pour s'inviter sur le terrain politique.

Le sénateur Ibrahim Wang Laouana Foullah a été suspendu pour huit ans par la Fédération Tchadienne de Football Association (FTFA). Mais il n'est pas seul dans cette épreuve : son administration sportive lui apporte un soutien sans faille et monte ouvertement au créneau. Du côté de ses proches, on ne mâche pas ses mots. La sanction est présentée comme entachée de vices juridiques, et l'on ne dénonce ni plus ni moins une éviction ciblée.

Le bras de fer qui secoue les plus hautes instances du football tchadien vient de franchir une étape supplémentaire. Ce lundi 21 septembre 2026, l'administration sportive de Foullah Édifice FC a convoqué une conférence de presse particulièrement virulente. Elle était représentée par l'administrateur Louba-heindé Séraphin Adoumngar. L'objectif affiché : riposter à la suspension de huit ans prononcée le 8 septembre dernier par la Commission d'éthique et de discipline de la FTFA à l'encontre du sénateur Ibrahim Wang Laouana Foullah.

Le camp Foullah ne prend aucune précaution oratoire. Cette sanction, il la qualifie tout net de « forfaiture juridique et de faute politique ». Pour ses partisans, il s'agit d'une tentative délibérée de neutraliser un rival devenu encombrant. Car le personnage a de l'épaisseur : bâtisseur de Foullah Édifice FC, un club fondé en 2007, triple champion du Tchad et vainqueur de la Coupe nationale, le parlementaire est dépeint comme un mécène dont on ne peut faire abstraction. Il a mis la main à la

poche, puisant dans ses propres deniers pour faire rayonner le ballon rond national. On cite pêle-mêle le règlement des primes des Sao, le sauvetage du match du CHAN 2024 contre la RDC, ou encore le soutien financier apporté directement à des clubs concurrents afin de maintenir le championnat à flot.

Pour l'entourage du dirigeant, ce qui dérange, c'est justement cette indépendance financière, à laquelle s'ajoute une popularité bien réelle auprès des jeunes. Candidat lors des élections contestées de la FTFA en 2023, le sénateur ferait aujourd'hui l'objet d'une véritable « exécution sportive », dont le but serait de l'écarter définitivement de la course.

Sur le terrain juridique, la défense s'attaque à la légalité même de la procédure. Elle invoque une violation flagrante de l'immunité parlementaire du sénateur, une prérogative d'ordre constitutionnel qui a d'ailleurs déjà conduit le Sénat à réclamer l'annulation pure et simple de la décision.



Les proches de Foullah dénoncent en outre un « deux poids, deux mesures ».

Ils prennent pour exemple la situation du président de la FTFA, Tahir Hassan Oloy, élu en mars 2025 alors qu'il occupait le poste de rapporteur général de l'ANGE, ce qui semble en contradiction manifeste avec l'article 33 des statuts de la fédération.

Confrontée à ce qu'elle considère comme une impasse institutionnelle, l'administration sportive de Foullah Édifice FC exige l'annulation immédiate de la suspension et un retour au strict respect des lois républicaines. En prenant à témoin les médias ainsi que le chef de l'État, le maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, le camp du sénateur déplore un spectacle qui dégrade l'image du sport tchadien. Il se dit malgré tout prêt au dialogue, sans pour autant céder un pouce sur le respect du droit. ■

La Rédaction

### Annnonce Légale

#### CATERING INTERNATIONAL & SERVICES TCHAD

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
au capital social de Francs CFA 5 000 000  
Siège social : République du Tchad - N'Djamena,

La nouvelle adresse:

Quartier Hillé Rogué Résidentiel  
Rue 3 616, 2ème Arrondissement - Klémat  
BP 6081-N'Djamena - Tchad

Immatriculation au RCCM sous le  
N° TD-NDJ-01-2025-M-04646 / NIF: 9000330 V

#### AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 27 juillet 2026, enregistré à N'Djamena (Tchad), en date du 13 août 2026, l'Associé unique de la société "CATERING INTERNATIONAL & SERVICES TCHAD" a, par décision extraordinaire, transféré le siège social à N'Djamena, 2ème Arrondissement Quartier Klémat, Rue 3616.

Les pièces et actes y afférents ont été déposés au greffe du Tribunal du Commerce de N'Djaména sous le numéro TD-NDJ-01-2025-M-04646.

La mention modification du Registre du commerce et du crédit mobilier de N'Djaména a été effectuée en date du 13 août 2026 sous le numéro TD-NDJ-01-2026-M-07891.



# L'Opinion

Informé et être informé sont une obligation

Récépissé de Déclaration de Parution N°: 167/PR/MJGS/2010 / Siège: qrtier Chagoua/Dembé, au Sud de l'Eglise 12 / NIF: 9066157B

Tél.: (+235) 66 35 98 19 / 62 04 67 07. / E-mail: [lopinionjournal@gmail.com](mailto:lopinionjournal@gmail.com) Compte Bank: UBA 70101100749 / ECOBANK 32100053255

Fondateur: MOUNYANGUE MORBAYE Aristide N°435 du lundi 21 Septembre 2026 Prix: 500Fca

## Journée Internationale de la Paix 2026 : Investir dans la paix, pour tous, partout, chaque jour



Saleh Kézbabo, le Médiateur de la République

comme un véritable investissement. Un investissement essentiel dans la sécurité, la stabilité, le développement, la dignité humaine et, par-dessus tout, dans l'avenir de la nation.

Face aux crises qui secouent les pays voisins, notamment la guerre au Soudan qui a entraîné l'arrivée de plus de deux millions de réfugiés soudanais sur le territoire tchadien, ainsi qu'aux flux migratoires en provenance de République centrafricaine et du bassin du Lac Tchad, le Tchad se trouve en première ligne. Ces chiffres, loin d'être de simples statistiques, représentent des vies humaines, des familles déracinées, des histoires brisées par l'absence de paix. Cette situation exerce une

communautés et les ressources des pays d'accueil, créant de nouvelles vulnérabilités et alimentant potentiellement d'autres tensions. La paix n'est donc pas un luxe, mais une nécessité vitale.

Le Tchad, fort de son propre passé marqué par des périodes difficiles, comprendra mieux que quiconque que les conflits laissent

N'Djaména, le 21 septembre 2026 – C'est en marge de la Journée Internationale de la Paix, célébrée au Ministère des Affaires Étrangères, que le Médiateur de la République, Saleh Kézbabo a prononcé un discours empreint de gravité et d'espoir. Si une journée consacrée à la paix peut sembler banale, elle prend une dimension particulière pour le Tchad, invitant à une profonde réflexion sur la signification de la paix et le coût inestimable de son absence.

Le thème de cette année, « Investir dans la paix ; pour tous, partout, chaque jour », souligne l'impératif de considérer la paix non comme un slogan, mais

pression considérable sur les des cicatrices profondes, et que la reconstruction de la confiance prend un temps bien plus long que celui de la reconstruction matérielle. La paix doit être envisagée comme une construction permanente, initiée par le dialogue, l'écoute, la justice, le respect des différences et la résolution pacifique des différends.

Saleh Kézbabo a souligné la convergence de cette vision avec les



orientations du Président de la République, Maréchal de réconciliation et de paix se traduit par une action services électroniques, de téléphonie et d'Internet,



du Tchad Mahamat Idriss Déby Itno, qui a fait du renforcement de la paix, de la réconciliation nationale et de la sécurité le chantier prioritaire de son programme politique. Cette primauté accordée à la paix est fondamentale, car elle conditionne la stabilité durable, le développement et l'unité nationale. La politique de dialogue et de main tendue du Chef de l'État vise à rassembler tous les Tchadiens, y compris ceux qui ont quitté le pays, rappelant que malgré les divergences, le Tchad, la République et l'avenir sont un patrimoine commun qui doit unir tous ses enfants.

Dans ce contexte, la Médiation de la République joue un rôle crucial. Sa mission constitutionnelle de médiation, de contribution au règlement pacifique des différends, à la cohésion sociale et aux efforts



la conviction que la paix se construit en amont, par la prévention, le dialogue et l'écoute des citoyens. La Médiation ne se substitue pas aux départements régaliens, mais vise à maintenir le dialogue possible, car la cessation de la parole et de l'écoute engendre la méfiance et peut mener au conflit.

Un appel particulier a été lancé aux jeunes, reconnus pour leur force de mobilisation. Le Médiateur Saleh Kézbabo les a exhortés à faire de leurs réseaux sociaux des espaces de dialogue et non d'affrontement, et à choisir de construire l'avenir du Tchad. Enfin, le Médiateur a rap-

la cérémonie s'est conclue par une invitation à prolonger la réflexion lors d'un panel de haut niveau sur le thème « Investir dans la



sonores à N'Djaména. Ces travaux, traduits en rapports, visent à améliorer l'ordre urbain, le cadre de vie et la tranquillité publique.

Le Médiateur a insisté sur

pelé que la paix au Tchad est intrinsèquement liée à la stabilité régionale. Préserver la paix sur le territoire national contribue à la sécurité de la région et, par conséquent, à la protection de l'avenir du Tchad.

En cette Journée Internationale de la Paix, le Mé-

diateur a réaffirmé l'engagement de la Médiation de la République à poursuivre sa contribution au dialogue, à la prévention des conflits, à la cohésion sociale et à la réconciliation nationale. L'invitation a été lancée à ne pas laisser aux générations futures le soin de réparer ce qui peut être prévenu aujourd'hui. Investir dans la paix, c'est choisir la vie, le dialogue, la réconciliation et le Tchad. La paix est une responsabilité collective, un patrimoine et un avenir commun.

Oumar A. Mahamat

## L'Opinion

**Fondateur :** MOUNYANGUE MORBAYE Aristide  
**Directrice de Publication :** Dorcas MADALLAH  
**Rédacteur en Chef :** Désiré Opportun  
**Secrétaire de Rédaction :** Oumar Abdoulaye Mahamat  
**Maquette & Mise en page :**  
**Cabinet ENAD-Formation, Tél. (+235) 62 04 67 07**  
**Reporters :** Yonalna Djmtangué, Walakna Fils, Ouloumgaye Semkadi, Keumaye Temandang Gontran, Emelie Oussoumal, Ngonmba Gloria.  
**Tirage :** 3 000 exemplaires.  
**Imprimerie :** Cabinet ENAD-Formation

# L'attaque hybride contre la France : une plongée dans la réalité

La classe politique européenne « otano-centrique », dont l'une des composantes principales est le groupement d'Emmanuel Macron, a engagé, dès 2022, sa crédibilité et son avenir politique dans le soutien à la guerre menée par l'OTAN contre la Fédération de Russie sur le territoire de l'Ukraine.

Ce pari reposait sur la conviction, fondée sur des analyses superficielles et non intégratives des paramètres clés du modèle politico-économique et socio-culturel russe, d'un effondrement imminent de l'économie et, par extension, du système politique russe sous la pression de la coalition transatlantique. Or, tout au long des dernières années, les forces politiques actuellement au pouvoir en France ont désigné Moscou comme le principal responsable d'une série de difficultés majeures affectant les citoyens français, et ont érigé la Russie en centre de gravité de l'ensemble de leurs actions et de leurs communications, via un outil de propagande massivement surfincancé par les fonds publics : les médias français.

Ainsi, l'hypnose gitane est devenu l'instrument principal de l'action de l'Elysée vis-à-vis des masses électorales françaises qui sont à garder dans l'état de l'obéissance au niveau des approbations de la politique foncièrement destructrice du gouvernement Macron vis-à-vis de l'économie française et de la position de la France dans le monde.

Plus de quatre années se sont écoulées depuis le début de la phase armée de la confrontation Russie-OTAN sur le sol ukrainien. Les discours fallacieux, qui ont auparavant produit des fruits suffisants — notamment dans le cadre du détournement des fonds publics du domaine social, médical et éducatif vers celui de l'industrie de l'armement — commencent à fonctionner de moins en moins bien face à l'aggravation de la dégradation de la situation socio-économique de la France, qui approche à grands pas de la récession.

La guerre en Ukraine, devenue un sujet banalisé, et les masses embrigadées, moralement fatiguées par l'absence des moindres résultats promis depuis tant d'années dans la confrontation avec la Russie, ont exigé un nouvel élan de motivation pour continuer à subir la dégradation de leur situation économique. Ainsi, une nouvelle campagne de propagande a été mise en place et lancée avec force dès l'été 2026, développant le narra-

tif d'une intensification majeure de la menace d'une « guerre hybride orchestrée par la Russie », composée de cyberattaques, de sabotages, d'incursions de drones et d'autres éléments. Cette campagne s'appuie sur les outils classiques du formatage et de la désinformation de la société française, à savoir les médias mainstream français, lesquels, selon une étude de l'Observatoire des médias (juin 2026), consacrent désormais 62 % de leur couverture géopolitique à des contenus alarmistes sur la menace russe, contre 34 % en 2023.

Le fait qu'il n'existe strictement aucun début de la moindre preuve quant à une origine russe de la prétendue « guerre hybride orchestrée par la Russie » — et qu'aucune présentation de ces prétendues preuves n'ait jamais été faite devant le grand public, pas une seule — constitue un élément majeur aux yeux de quiconque n'est pas dépourvu de capacités analytiques. Cet élément a été soigneusement occulté, conformément à l'une des techniques cardinales de manipulation des masses énoncées par Joseph Goebbels, ministre de la Propagande du Troisième Reich : « *Plus le mensonge est gros, mieux il passe !* ».

Pour se rapprocher de la réalité, il suffit de poser la question jadis formulée par Cicéron dans son plaidoyer *Pro Roscio Amerino* : « *Cui bono ?* » — « *À qui profite le crime ?* » — et d'en tirer une conclusion qui ne requiert guère d'effort : faire passer le budget militaire français de 39,2 milliards d'euros hors pensions pour l'année 2021 à 63,4 milliards d'euros hors pensions pour l'année 2027, et ainsi satisfaire les intérêts financiers des lobbys de l'industrie de l'armement, lesquels se trouvent en première ligne lors du partage actuel des fonds publics issus des impôts et taxes acquittés par les citoyens et les entreprises.

Cela dit, il est loin de ma pensée d'affirmer que la France ne fait pas l'objet d'une attaque hybride. Bien au contraire : elle est bel et bien la cible d'une véritable attaque hybride, dont l'ampleur destructrice dépasse tout ce que la France a connu auparavant et tout ce que les Français imaginent actuellement. Mais cette attaque se situe dans des domaines tout à fait différents de ceux mis en avant dans les campagnes de désinformation orchestrées par le régime actuellement au pouvoir en France — campagnes qui re-

prennent les schémas narratifs documentés dans les analyses de l'OTAN sur la guerre informationnelle, telles que celles publiées en 2019 dans le *NATO Strategic Communications Centre of Excellence*.

**La véritable attaque hybride contre la France**

Aujourd'hui, la dette publique française s'établit à près de 119% du produit intérieur brut (PIB), soit plus de 3 570 milliards d'euros, et devrait atteindre un niveau historique de 119,3% à la fin de l'année 2026, selon les projections de la Banque de France et du Trésor public.

Le taux d'intérêt des titres de créances négociables à long terme — l'OAT (Obligation Assimilable du Trésor) française à 10 ans — s'élève, en septembre 2026, à 4,1-5,16%, contre une moyenne d'environ 3,53% en janvier 2026. En conséquence, le taux d'intérêt des obligations d'État français est le plus élevé parmi les pays de la zone euro, dépassant notamment ceux de l'Italie et de la Grèce à la même date.

Cependant, cette dette démesurée, conjuguée à un taux d'intérêt déjà très élevé et en constante augmentation, ne constitue guère le seul danger que court l'économie française.

Le profil des créanciers revêt une importance stratégique dans l'évaluation des risques et mérite une attention toute particulière.

Lorsque ces créanciers sont principalement composés d'investisseurs institutionnels domestiques — banques locales, fonds de pension et compagnies d'assurance nationales — comme c'est le cas, notamment, au Japon, où les investisseurs institutionnels nationaux détiennent 87-90% de la dette japonaise (*Japanese Government Bonds*), les risques de crise financière sont relativement réduits, en raison de la stabilité relative de ces acteurs.

**En France, la situation est toute autre**

Selon les données de l'Agence France Trésor et de la Banque de France, 57,5% de l'actuelle dette publique française est détenue par des investisseurs étrangers, tandis que les banques françaises, les sociétés d'assurance françaises ou encore les OPCVM français n'en représentent ensemble que 42,5%. Plus préoccupant encore, ce ne sont pas les investisseurs institutionnels, mais les fonds spéculatifs (*hedge funds*) qui assurent près de 55% des échanges sur le marché des obligations souveraines fran-



Oleg Nesterenko

Le cas de l'Argentine en 2001 et de la Grèce en 2010 en constituent une bonne illustration : les fonds « vautours » ont obtenu des jugements en leur faveur, comme dans l'affaire NML Capital c. Argentine (2014), qui a obligé Buenos Aires à payer plus de 1,5 milliard de dollars, compromettant sa relance économique.

C'est le scénario qui s'est réalisé par le passé contre l'Argentine et la Grèce, et la France peut aisément être la prochaine cible.

Dans le cadre de ce scénario, dès septembre 2026, la banque américaine Goldman Sachs et la banque allemande Deutsche Bank ont lancé des produits financiers — des paniers d'obligations — dont le principal rôle réel est la spéculation à la baisse sur l'avenir économique de la France.

Il est à souligner que ces mêmes banques ont procédé, par le passé, à la mise en place de produits similaires de spéculation à la baisse sur l'avenir économique de la Grèce, juste avant l'effondrement de son économie en 2010, via la crise de la dette publique grecque, laquelle fut à l'origine de la crise financière majeure de la zone euro.

Aujourd'hui, la véritable attaque hybride porteuse du danger réel contre la France n'est nullement celle prétendant russe, introduite dans l'imaginaire collectif via la falsification des données reflétant la réalité par le groupement politique actuellement au pouvoir, mais ce sont les fonds spéculatifs — dont aucun n'est d'origine russe — dont le poids décisionnel exceptionnel sur l'avenir économique français n'est que le reflet fidèle de la politique budgétaire profondément irresponsable menée par ce groupement depuis 2019, année de l'accession d'Emmanuel Macron au pouvoir.■

Par **Oleg Nesterenko**  
**Président du CCIE Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne**